

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 451

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Type de produit chimique : Mélange
Nom : AQUATREAT® 451

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Aquatreat France S.A.S.
Au Crozelier
55130 ABAINVILLE - France
T 03 29 90 90 45 - F 03 29 90 78 45
aquatreat@aquatreat-france.fr - www.aquatreat.fr

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn; R20
C; R35

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer de graves brûlures. Nocif par inhalation.

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



C - Corrosif

Composants dangereux : Chlorure de brome, Hydroxyde de sodium

Phrases R : R35 - Provoque de graves brûlures
R20 - Nocif par inhalation

Phrases-S : S23 - Ne pas respirer les fumées.

S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 451

beaucoup d'eau.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

2.3. AUTRES DANGERS

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

Non applicable

3.2. MÉLANGE

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Chlorure de brome	(n° CAS) 13863-41-7	11	T; R23 C; R35
Hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2 (Numéro CE) 215-185-5 (Numéro index) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27-0000	< 10	C; R35
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Chlorure de brome	(n° CAS) 13863-41-7	11	Non classé
Hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2 (Numéro CE) 215-185-5 (Numéro index) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27-0000	< 10	Skin Corr. 1A, H314

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

- Premiers soins après inhalation : Emmener la victime à l'air frais. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin. Retirer les vêtements contaminés.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min. Consulter un ophtalmologue.
- Premiers soins après ingestion : Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin. ne pas faire vomir.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT[®] 451

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Poudre. l'eau. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés : Non spécifié.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Réactivité : Stable dans les conditions normales.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Instructions de lutte contre l'incendie : Ne pas inhaler les vapeurs.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Mesures générales : Vêtement de protection.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Boucher la fuite, couper l'alimentation. Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit à l'aide d'une matière absorbante.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Maintenir les emballages bien fermés.

7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Conditions de stockage : Conserver le produit dans un endroit bien ventilé.
Température de stockage : ≤ 50 °C
Lieu de stockage : Protéger de la chaleur. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri du gel (éviter le gel durant l'entreposage).

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 451

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Protection des mains	: Gants.
Protection oculaire	: Lunettes bien ajustées.
Protection de la peau et du corps	: Porter des gants appropriés, résistant aux produits chimiques.
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique	: Liquide
Couleur	: Jaune.
Odeur	: légère. douce.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 12,4-13,7
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: 0 °C
Point d'ébullition	: 106 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,37
Solubilité	: Hydrosolubilité: 100%. Eau: Complètement soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Oxydant.

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Stable dans les conditions normales.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 451

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

sources de chaleur.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Aluminium. Métaux.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Brome. Chlore.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Nocif par inhalation.

AQUATREAT® 451	
DL50 orale rat	2491 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	≥ 20,37 mg/l

Irritation : Non classé

pH: 12,4-13,7

Corrosivité : Provoque de graves brûlures.

pH: 12,4-13,7

Sensibilisation : Non classé

Toxicité à dose répétée : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Mutagénicité : Non classé

Non repris dans classe de mutagénicité (EG,MAK)

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles : Brûlures.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

AQUATREAT® 451	
CL50 poissons 1	3,8 mg/l (96h)
CE50 Daphnia 1	4,8 mg/l (48h)

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 451

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

AQUATREAT® 451

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ecologie - déchets : Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. NUMÉRO ONU

N° UN : 3266

14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

Désignation officielle pour le transport : LIQUIDE INORGANIQUE
CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.(mélange de chlorure de brome et de hydroxide de sodium)

Description document de transport : UN 3266 LIQUIDE INORGANIQUE
CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.(mélange de chlorure de brome et de hydroxide de sodium), 8, III, (E)

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

Classe (ONU) : 8

Étiquettes de danger (ONU) : 8



14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

Groupe d'emballage (ONU) : III

14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 80

Code de classification (ADR) : C5

Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels : E

Fiche de données de sécurité

AQUATREAT® 451

Quantités exceptées (ADR) : E1
Code EAC : 2X

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

15.1.1. Réglementations EU

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Autres informations : Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux REACH 1907/2006 et CLP-EU 1272/2008. Tous les renseignements cités sont corrects d'après notre connaissance. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. . Rien de ceci peut être copié et/ou multiplié.

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Skin Corr. 1A	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1A
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
R20	Nocif par inhalation
R23	Toxique par inhalation
R35	Provoque de graves brûlures
C	Corrosif
T	Toxique
Xn	Nocif

REACH SDS Aquatreat

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.